

**DÉCISIONS** de la 8<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées  
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal  
tenue le mardi 10 avril 2012 à 17 h 30

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 08.01** Sous-amendement à la proposition Tremblay : que le point « Implantation des tableaux blancs interactifs (TBI) » soit ajouté après le point 6 de l'ordre du jour.
- 08.02** Que le point « Implantation des tableaux blancs interactifs (TBI) » soit ajouté à l'ordre du jour, après le point 6.
- 08.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:
1. Mot de bienvenue
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption d'un procès-verbal
  4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
  5. Rapport du Comité des statuts / Avis de motion
  6. Négociation locale
  7. Implantation des tableaux blancs interactifs (TBI)
  8. Annexe XXVIII et activités étudiantes
  9. Congrès extraordinaire FAE 2012
  10. Sujets divers

**ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL**

- 08.04** Que le procès-verbal de la 7<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées tenue le 13 mars 2012 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 13 avril 2012, étant entendu que dans tel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.



## **RAPPORT DU COMITÉ DES STATUTS / AVIS DE MOTION**

- 08.05** Que l'Assemblée des personnes déléguées reçoive le rapport du Comité des statuts inscrit sous la cote APD.1112.038.
- 08.06** Que l'Assemblée des personnes déléguées approuve la modification apportée par le Comité des statuts à l'article 4.04 afin de changer, à la fin du texte, les mots « Assemblée générale (AG) » par les mots « **Assemblée des unités de négociation (AUN)** ».
- 08.07** Que l'Assemblée des personnes déléguées recommande le rejet des motions 3 et 4 lors de la prochaine Assemblée générale.
- 08.08** De reconsidérer l'ordre du jour de la présente Assemblée des personnes déléguées en inversant les points 8. « Annexe XXVIII » et 9. « Congrès extraordinaire FAE 2012 » pour traiter ce dernier avant.